

Collectif des
Associations de
Défense de l'
Environnement
Pays Basque
Sud des Landes.
(60 associations)



Victor PACHON
124 chemin de Galharret
64490 MOUGUERRE

pachonlgv@gmail.com

Guy de BARBEYRAC
1433 Route de Bertheuil
40900 CAMPAGNE

gdebarb40@hotmail.com

Département des Landes le 20/11/2025

Monsieur le Président du Conseil Départemental des Landes,

Madame la Conseillère départementale,

Monsieur le Conseiller départemental.

Les conclusions et les recommandations de la conférence *Ambition France Transports* , portée par le ministère des transports et destinée à élaborer un nouveau modèle de financement des infrastructures de transport, ont été rendues publiques. Elles confirment l'état alarmant de notre réseau ferroviaire qui nécessitera des investissements massifs et durables pour sa remise en état.

Les experts, les fonctionnaires ministériels et les élus présents sont unanimes pour prioriser la régénération du réseau ferré et sa modernisation notamment grâce au système de signalisation ERTMS préconisé par l'Europe pour augmenter les circulations et la capacité des lignes.

Une autre orientation forte retenue est « *la remobilisation nécessaire des financements privés pour financer les infrastructures de transports de demain* ». Ceci démontre clairement la volonté de l'Etat de se désengager du financement notamment des lignes ferroviaires à grande vitesse.

L'Etat ne répond pas aux appels de fonds, ce sont les régions Nouvelle Aquitaine et Occitanie qui contribuent à sa place, sans certitude de remboursement.

Lors du déplacement à Bruxelles du 30 janvier 2024 du président de la région Nouvelle Aquitaine, la Commission européenne « *a rappelé que sa priorité politique était les sections transfrontalières, donc la branche du GPSO vers Dax puis l'Espagne¹* ». Cela permet d'en déduire que le financement à hauteur de 20% pour la branche Bordeaux-Toulouse sera bien inférieur et que les collectivités locales seront à nouveau mises à contribution pour combler des subventions européennes insuffisantes (article 5 du plan de financement).

Par ailleurs, l'État, dans le Plan de Financement du GPSO, n'a pris aucun engagement quant à son financement de la section Sud Gironde – Dax . Et comme indiqué ci-dessus, le financement (20%) par l'Union Européenne est tout sauf garanti : il en découle que les collectivités locales, et les contribuables locaux « à moins d'une heure d'une nouvelle gare LGV du GPSO » risquent d'être les seuls à en assurer le financement, et pour des montants bien supérieurs à ceux figurant dans le Plan que vous avez validé fin 2021 - début 2022.

...Voilà qui inquiète légitimement,

- alors que l'état des finances du Conseil Départemental des Landes vous a contraint d'établir un budget 2025 avec des économies de trois millions d'euros pour le fonctionnement et six millions pour l'investissement,

- et que le coup de rabot de l'Etat sur votre collectivité locale est prévu à hauteur de 13 millions d'euros dans son Projet de Loi de Finances 2026, de quoi fragiliser fortement les services publics locaux .

L'actuel versement par le CD40 pour le GPSO, soit pour l'instant 2,7 millions d'euros par an pendant 40 ans, pour une LGV qui ne traverserait les Landes qu'en 2037 dans l'hypothèse la plus optimiste, est un problème dans ce contexte difficile.

➤ **(voir chiffrages pour le CD40 en pièce jointe : « Annexe LGV chimère et cauchemar CD40 »)**

Aussi, devant un avenir lourd d'incertitudes, nous vous demandons, en notre qualité de citoyens injustement appelés à financer ce projet à travers des taxes, de **prononcer un moratoire sur son financement.**

Les départements des Pyrénées-Atlantiques, des Landes et de la Gironde sont les secteurs les plus dynamiques sur le plan démographique, économique et touristique de Nouvelle Aquitaine.

Pourtant la France bloque depuis plus de 20 ans toute autre solution de connexion avec la péninsule ibérique en entretenant le mirage d'une LGV conçue à une autre époque.

Il faut accélérer les travaux permettant de requalifier la ligne actuelle Bordeaux-Dax à des vitesses supérieures, permettant de tenir nos engagements européens à l'égard de notre voisin espagnol. Cette solution, considérablement moins onéreuse et plus rapide à mettre en œuvre que la création de la nouvelle LGV du GPSO, permettrait de réorienter des milliards de crédits vers un meilleur entretien du réseau ferré existant , voire sa régénération (ligne Mont-de-Marsan -Tarbes via Aire-sur-Adour, par exemple).

En espérant que vous voudrez **prendre en compte notre demande de moratoire, lors d'un prochain Conseil départemental**, veuillez agréer, Monsieur le Président, Madame la Conseillère, Monsieur le Conseiller, l'expression de notre considération respectueuse.

Victor Pachon
Président du CADE*

Guy de Barbeyrac
Président de l'association « NON LGV Nord Landes & Marsan »

**CADE : Collectif de 60 associations de défense de l'environnement du Pays basque et du Sud des Landes.*